

mander, il règne.—Donc, s'écria-t-il, que tout le monde soit sur pied une demie heure avant l'*Ave Maria* (l'angélus) ; c'est l'heure où don Pasquale doit quitter le couvent pour rentrer au presbytère ; que chacun ait sous la main toute sa mousqueterie. Toi Crispino, tu feras la sentinelle là haut tout près du couvent. Dès que tu aperçois don Pasquale, un coup de fusil en l'air ; vous autres tous, rangés à la file, devant chaque station du chemin de la croix vous y répondrez alternativement et sans désespérer, feu de tirailleurs, feu de peloton, et n'oubliez pas la salve d'honneur. Pendant ce temps la cloche ne restera point oisive.

(A continuer.)

---



## A V I S .

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec, 14 Oct. 1872.

Il est donné avis que, conformément à la 50<sup>e</sup> règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill doit être présentée, le, ou avant le vingt-septième jour de novembre prochain.

G. H. MUIR,  
Greffier de l'Ass. Lég.

Lévis, 16 oct. 1872.

---